



L'éducation des adultes à la croisée des chemins

Plateforme électorale proposée aux partis
politiques du Québec, dans le cadre de
l'Élection générale du 1^{er} octobre 2018

Août 2018

www.icea.qc.ca

INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Depuis 1946, une action essentielle en éducation des adultes !

L'ICÉA appelle les partis politiques se présentant aux élections du 1^{er} octobre 2018 à s'engager à:

- ✓ **Donner un nouveau souffle à l'éducation des adultes ;**
- ✓ **Répondre aux besoins éducatifs de la population adulte ;**
- ✓ **Renforcer l'offre et les lieux d'éducation des adultes.**

Dans une société marquée par la place centrale des connaissances et des compétences, il est désormais nécessaire de relever les défis et les enjeux d'apprentissage des adultes.

Les défis et les enjeux d'apprentissage des adultes d'une société marquée par la place centrale des connaissances et des compétences

Dans nos sociétés dites *du savoir*, les connaissances et les compétences jouent un rôle majeur dans le développement individuel et social, à un point tel, qu'elles deviennent des conditions d'insertion et des facteurs d'exclusion, selon l'insuffisance ou l'inadéquation des connaissances et des compétences acquises. Dans ce contexte, **l'éducation des adultes doit devenir une priorité pour un gouvernement.**

Pour être en mesure de relever les défis d'apprentissage des adultes, il faut donner un nouveau souffle à l'éducation des adultes en adoptant des mesures structurantes touchant l'ensemble des secteurs de l'éducation des adultes, au-delà des enjeux de l'employabilité. Dans nos sociétés faisant appel à des connaissances et des compétences variées sur un grand nombre de sujets, les besoins d'apprentissage se diversifient. Il devient donc urgent de pouvoir **répondre à l'ensemble des besoins éducatifs de la population adulte**, en tenant compte surtout des populations précarisées en raison de leur faible niveau de connaissances et de compétences. Enfin, **le Québec ne pourra pas surmonter les défis éducatifs d'une société du savoir s'il ne renforce pas l'offre et les lieux d'éducation des adultes.**

Pour contribuer à **faire du Québec non seulement une société du savoir, mais aussi une société de l'apprentissage**, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes soumet aux partis politiques, en vue de l'élection générale d'octobre 2018, des propositions en mesure de faire progresser l'éducation des adultes. Cette dernière est à la croisée des chemins au Québec. Un nouvel élan doit lui être donné, pour que toutes et tous puissent acquérir les connaissances et les compétences désormais nécessaires pour atteindre une société plus juste et humaine pour toutes et tous.

➔ S'engager à donner un nouveau souffle à l'éducation des adultes

La Politique de réussite éducative, rendue publique en juin 2017, reconnaît que «les diverses transformations et mutations qui font évoluer les sociétés modernes comme le Québec ont pour effet de rehausser continuellement le niveau de compétences qu'une personne doit posséder pour être pleinement autonome et fonctionnelle». C'est ici que l'éducation des adultes prend tout son sens. En milieu scolaire, elle permet à des adultes d'obtenir un premier diplôme ou des diplômes supplémentaires. Hors des milieux scolaires, elle permet également l'acquisition de compétences nécessaires à l'exécution de différents rôles sociaux et citoyens. En ce sens, l'éducation des adultes est aussi importante que l'éducation initiale des jeunes. D'une part, elle permet de rendre effectif le droit à l'éducation aux personnes qui n'ont pas de diplôme. D'autre part, elle élargit ce droit à ceux et celles qui doivent, à l'âge adulte, constamment mettre à jour leurs connaissances.

Pour renforcer le rôle de l'éducation des adultes et lui insuffler un nouvel élan, des mesures structurantes et ambitieuses doivent être mises en place. Parmi ces mesures, **une nouvelle politique d'éducation des adultes doit être adoptée**, afin de prendre acte des nouveaux défis et enjeux et de fournir un cadre rassembleur nécessaire, dans un contexte de fragmentation de l'éducation des adultes. De nos jours, les adultes réalisent des apprentissages dans une diversité de lieux. Afin de soutenir leurs réalisations et de favoriser la poursuite de leurs apprentissages, **il importe de reconnaître les acquis et les compétences obtenus, peu importe le lieu de leur acquisition.**

De plus, l'éducation des adultes réunit une grande diversité d'acteurs et d'actrices dont au premier chef les adultes apprenants. **Toutes les parties prenantes de l'éducation des adultes doivent être incluses dans la gouvernance du secteur (apprenants et apprenantes, éducateurs**

et éducatrices d'adultes, administration, personnel de soutien, etc.). Enfin, la grande complexité de l'éducation des adultes exige de **pouvoir compter sur des données et la recherche pour appuyer les décisions et les actions.**

Afin de contribuer à donner un nouveau souffle à l'éducation des adultes, l'ICÉA invite les partis politiques à faire leur les propositions suivantes, dans les domaines des politiques, des stratégies et des plans d'action, de la reconnaissance des acquis et des compétences, de la gouvernance ainsi que de la recherche et de la production de données.

Politique, stratégie et plans d'action

ENGAGEMENT 1

Adopter une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Reconnaissance des acquis et des compétences

ENGAGEMENT 2

Bonifier le système de reconnaissance des acquis pour que celui-ci favorise l'accès et la continuité des parcours ainsi que l'émission d'attestations officielles, notamment :

- a. en veillant à l'établissement d'une offre de reconnaissance des acquis et des compétences obtenus dans les différents lieux d'apprentissage, lorsqu'une telle offre n'existe pas : scolaire, communautaire, associatif, autoformation et apprentissage par les pairs ou collaboratif, etc.;
- b. en facilitant la reconnaissance de l'expérience professionnelle, qu'elle résulte d'acquis expérientiels ou d'apprentissages organisés hors du milieu scolaire, en particulier par l'émission d'attestation reconnue;
- c. en favorisant des passerelles entre les attestations délivrées par les différents ordres d'enseignement ainsi que celles émises par des lieux non scolaires d'éducation des adultes;
- d. en améliorant des mécanismes de reconnaissance pour les personnes ayant acquis des diplômes et des compétences professionnelles hors du Canada;

- e. en soutenant les personnes faiblement scolarisées dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences, par exemple, par l'emploi d'instruments de reconnaissance tenant compte de leur niveau de littératie et en rendant disponible un accompagnement tout au long de la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences.

Gouvernance

ENGAGEMENT 3

Adopter des mécanismes de gouvernance en éducation des adultes qui favorisent la participation active des intervenantes et des intervenants du milieu (personnel enseignant, professionnel, personnel de soutien et autres) et des personnes apprenantes au sein des conseils d'administration ou des conseils d'établissement des institutions et des organismes. Ces mécanismes devront aussi garantir la participation active des femmes qui ont contribué ou qui contribuent au développement et à l'avancement de l'éducation des adultes.

Recherche et production de données

ENGAGEMENT 4

Renforcer le soutien de la recherche en éducation des adultes, notamment en augmentant le financement lui étant spécifiquement consacré.

➔ S'engager à répondre aux besoins éducatifs de la population adulte

La société du savoir demande de plus en plus de connaissances et de compétences pour fonctionner au quotidien. Par exemple, on nous incite tous les jours à utiliser l'internet pour régler nos affaires courantes ou pour communiquer avec les instances gouvernementales (gouvernement en ligne). L'acquisition d'un permis de conduire demande de comprendre le français. L'utilisation de médicament exige de savoir lire une prescription, etc. Répondre aux besoins éducatifs diversifiés de la population adulte doit devenir une priorité. Ces besoins ne se limitent pas à favoriser l'emploi et l'avancement en emploi. Ils concernent aussi l'acquisition de connaissances requises pour agir sur sa vie personnelle (santé, parentalité, finance personnelle, etc.), sur la communauté (bénévolat, entraide, etc.) et sur la société (citoyenneté, défense de droits, etc.).

Or, pour répondre à ces besoins, il faut tenir compte qu'il existe des inégalités en éducation des adultes. En raison de l'insuffisance ou de l'inadéquation de leurs connaissances et de leurs compétences, des populations vivent des situations d'exclusion ou vivent dans des conditions de précarité. Plus largement, toutes et tous doivent relever de multiples obstacles pour réaliser des apprentissages nécessaires. Ainsi, **renforcer l'accessibilité de l'éducation des adultes, soutenir la persévérance des adultes et veiller à la réussite de leurs apprentissages** doivent être au cœur des actions gouvernementales en éducation des adultes. De manière prioritaire, il importe de **répondre aux besoins éducatifs des populations vivant les plus grandes inégalités en éducation**. Car, leur risque de précarisation ou de maintien dans l'exclusion est grand, dans une société où les connaissances et les compétences sont si importantes.

Afin de contribuer à mieux répondre aux besoins éducatifs de la population adultes, l'ICÉA invite les partis politiques à faire leur les propositions suivantes, dans les domaines de l'accessibilité, la persévérance et la réussite et des populations précarisées.

Populations précarisées

ENGAGEMENT 5

S'assurer que les politiques, les stratégies, les plans d'action et les programmes en éducation des adultes tiennent compte des besoins des personnes appartenant à des groupes qui affichent de faibles taux de scolarité ou de compétences (c.-à-d. sans diplôme d'études secondaires ou faiblement alphabétisées). Dans cette perspective :

- a) Répondre aux besoins éducatifs des personnes appartenant aux populations suivantes : Autochtones, personnes handicapées, immigrantes ou racisées et femmes, notamment en situation monoparentale.
- b) S'assurer que ces personnes ont facilement accès à des services d'alphabétisation et de francisation (en milieu scolaire ou communautaire).
- c) S'assurer que tous les secteurs de l'éducation des adultes disposent des ressources et des outils nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de ces personnes (notamment à la formation générale des adultes).

Accessibilité, persévérance et réussite

ENGAGEMENT 6

Adopter une stratégie d'accès à la formation, de persévérance et de réussite à l'intention des populations ayant les plus grands besoins éducatifs. De manière prioritaire, cette stratégie devra :

- a) Mettre en place des mesures de conciliation famille, travail et études afin de favoriser la participation des personnes en emploi à des activités d'apprentissage ou des programmes de formation.
- b) Prendre des mesures pour lever les obstacles à l'apprentissage auxquels sont confrontées les personnes des groupes précarisés. À ce titre, porter une attention particulière aux obstacles liés aux violences sexuelles, à la discrimination raciale, au sexisme, à l'hétérosexisme, à la pauvreté, etc.
- c) Réformer l'aide financière aux études pour l'adapter aux besoins et à la condition des adultes, notamment, les adultes en emploi à faibles revenus.

ENGAGEMENT 7

Dans le but de répondre de manière adaptée aux besoins éducatifs de certaines populations d'adulte :

- a) Réaliser une analyse différenciée selon le sexe avant l'adoption de toute politique, toute stratégie, tous plan d'action et tous programme en éducation des adultes, dans le but d'identifier les besoins éducatifs des femmes et de leur répondre de manière adaptée.
- b) S'assurer que les études en éducation des adultes favorisent la production de données ventilées selon le sexe, l'origine, l'appartenance ethnique ou raciale, le statut d'Autochtone, les capacités physiques, LGBTQ2+ et la classe sociale.

➔ S'engager à renforcer l'offre et les lieux d'éducation des adultes

Non seulement les connaissances requises pour fonctionner en société se multiplient, mais les formes et les lieux d'apprentissage se diversifient. Et c'est tant mieux puisque la diversité des lieux permet de mieux répondre à la diversité des besoins et des objectifs poursuivis par les adultes. En conséquence, les politiques, les stratégies et les actions du gouvernement en éducation des adultes doivent mobiliser et soutenir adéquatement l'ensemble des lieux, c'est-à-dire :

- Les milieux formels qui mènent à une diplomation (formation professionnelle, formation générale des adultes, enseignement supérieur, francisation en milieu institutionnel);
- Les milieux non formels qui permettent l'acquisition de compétences sans décerner de diplôme (formation d'appoint en emploi, groupes communautaires en alphabétisation, en éducation populaire ou dans le domaine de l'employabilité; francisation en milieu communautaire, éducation aux droits, communautés de pratique, etc.);
- Les milieux informels qui permettent à toute la population de faire des apprentissages non planifiés et non crédités (recherche sur internet et autoformation en ligne, visite guidée au musée, bibliothèque, autoformation, apprentissage par les pairs, etc.). On ne peut que noter la diversification des différentes formes de formation informelle depuis plusieurs années.

Nécessairement, **le financement vient en tête de liste des moyens à mobiliser**. Par ailleurs, alors qu'une proportion toujours élevée d'adultes ne possède pas les connaissances et les compétences de base pour faire face aux exigences de la société, **l'alphabétisation, la francisation et l'éducation populaire doivent faire l'objet d'une attention soutenue du gouvernement**. La formation liée à l'emploi doit être aussi au service des personnes en emploi, et non seulement à celui des entreprises. En ce sens, il faut **accroître le soutien des demandes de formation des travailleurs et des travailleuses et lever les obstacles limitant l'accès aux lieux de formation**. À l'enseignement supérieur, les adultes sont nombreux. Pour cette raison, il devient de plus en plus

pertinent de leur **assurer l'accès aux différents services en soutien à l'enseignement dans les établissements collégiaux et universitaires.**

Afin de renforcer le soutien des lieux d'éducation des adultes, l'ICÉA invite les partis politiques à faire leur propositions suivantes, dans les domaines du financement, de l'alphabétisation, de la francisation, de l'éducation populaire, de la formation liée à l'emploi et de l'éducation des adultes à l'enseignement supérieur.

Financement

ENGAGEMENT 8

Dresser un portrait complet du financement actuel de l'éducation des adultes.

ENGAGEMENT 9

Rendre publiques les données relatives au financement de l'éducation des adultes, s'assurer qu'elles soient facilement accessibles à la population et les mettre à jour régulièrement.

ENGAGEMENT 10

Rehausser le financement public accordé à l'éducation des adultes et simplifier ses modalités d'application afin d'en accroître l'efficacité pour plusieurs secteurs, notamment :

- a. ouvrir l'enveloppe de financement de la formation professionnelle dédiée aux attestations d'études professionnelles et à la formation générale des adultes, en plus d'assouplir les programmes d'Emploi-Québec ;
- b. ouvrir l'enveloppe de financement de la formation continue au collégial;
- c. assurer la transparence du processus de modernisation du financement de l'éducation supérieur;
- d. rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et d'éducation populaire.

Alphabétisation

ENGAGEMENT 11

Doter le Québec d'une stratégie de lutte à l'analphabétisme telle que le recommande le Réseau de lutte à l'analphabétisme.

ENGAGEMENT 12

Faire de la lutte à l'analphabétisme et du rehaussement des compétences des adultes en littératie, en numératie et en résolution de problème des priorités nationales.

ENGAGEMENT 13

Accompagner toute initiative ou stratégie de lutte à l'analphabétisme destinées aux adultes des ressources financières, matérielles et humaines conséquentes et pérennes, notamment pour les groupes communautaires d'alphabétisation.

Francisation

ENGAGEMENT 14

S'assurer que plus de personnes immigrantes aient accès aux cours de francisation, notamment :

- a. en uniformisant et en augmentant les allocations de participation;
- b. en adaptant les horaires aux besoins des personnes (par exemple, selon l'horaire des enfants à l'école ou à la garderie);
- c. en tenant compte des besoins individuels, du rythme d'apprentissage et du profil linguistique de chaque personne ;
- d. en augmentant le financement et le nombre d'initiatives de francisation en entreprise; et
- e. en améliorant la qualité et l'accès à l'information disponible.

ENGAGEMENT 15

Augmenter le pourcentage de personnes immigrantes ayant suivi des cours de francisation atteignant le seuil d'autonomie langagière.

ENGAGEMENT 16

Élaborer un programme-cadre de francisation pour les personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées.

Éducation populaire

ENGAGEMENT 17

Formaliser la reconnaissance par l'État du rôle de transformation sociale joué par les organismes d'éducation populaire et de leur mission éducative, notamment en ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté et à la défense des droits.

ENGAGEMENT 18

Appuyer cette reconnaissance du rôle de l'éducation populaire dans l'éducation à la citoyenneté et à la défense des droits par un rehaussement du financement des groupes concernés, notamment :

- a. rehausser le financement des groupes de défense de droits (dont une faible proportion du financement provient de l'État); et
- b. rehausser le financement global à la mission.

ENGAGEMENT 19

Affirmer la responsabilité pleine et entière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'égard de l'éducation populaire et de l'éducation populaire autonome.

Formation liée à l'emploi

ENGAGEMENT 20

Adopter des mesures de formation en entreprise qui favorisent la mobilité ascendante des personnes en emploi, ainsi que l'embauche des personnes éloignées du marché du travail.

ENGAGEMENT 21

Renforcer l'offre de formation continue, notamment au collégial et à la formation professionnelle, afin de favoriser la participation des adultes à des études à temps partiel (soirs et fin de semaine).

Éducation des adultes à l'enseignement supérieur

ENGAGEMENT 22

Maintenir, voire élargir, l'accès aux divers services (administratifs et de soutien à l'enseignement - bibliothèques et autres) afin qu'ils soient accessibles hors des heures de travail (soirée et fins de semaine).

*
* *

Le gouvernement élu le 1er octobre 2018 fera face à d'importants défis et enjeux en éducation des adultes. La place des connaissances et des compétences dans la vie des individus et des sociétés est de plus en plus grande. **Des exigences accrues d'apprentissage s'imposent et appellent l'adoption d'une nouvelle approche globale en éducation des adultes et des mesures structurantes.** Dans ce contexte, l'un des défis les plus urgents que devra relever en priorité le gouvernement est celui des inégalités en éducation des adultes et des situations de précarité ou d'exclusion qu'elles entraînent, sans quoi cette société du savoir, qui est désormais la nôtre, demeurera une société marquée par de profondes inégalités en éducation des adultes.